

Regroupement de 2 écoles et rénovation patrimoniale

ÉCOLE DU CENTRE À RHINAU

Grand Est, département du Bas-Rhin (67)
Commune de 2 670 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Rhinau

Les autres acteurs :

Architecte : Agence Rey-de Crécy

Le projet en bref :

- Isolation intérieure des façades et des sous-sols et rénovation des toitures
- Pompe à chaleur géothermique
- Ventilation simple flux, capteurs de qualité de l'air et free cooling
- Désimperméabilisation, végétalisation et récupération des eaux pluviales
- Extensions (sanitaires accessibles depuis la cour et salle polyvalente)

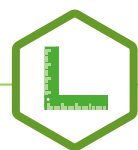
Les points forts :

#rénovation patrimoniale #panneaux photovoltaïques #accessibilité



1952

Année de construction du bâtiment



2 723 M²

Surface rénovée du bâtiment



360

Elèves au sein de l'école



80 %

Economie d'énergie visée



6 M€

Montant total prévisionnel de l'opération



MARIANNE
HORNY-GONIER

Maire de Rhinau

Que raconte ce projet de regroupement scolaire ?

En 2018, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) nous a demandé de rénover et d'agrandir la médiathèque intercommunale située au sein de l'école du Centre. Cela a déclenché une réflexion plus globale : fermer l'école élémentaire de Schmalau et repenser l'ensemble du bâtiment historique de l'école du Centre, datant des années 50 et très énergivore.

L'objectif était à la fois de regrouper des activités et services publics (école, atelier, salle polyvalente, périscolaire...) et d'améliorer l'efficacité énergétique et le confort thermique. Nous allons encore plus loin en installant des panneaux solaires et une pompe à chaleur, faisant de l'école un élément clé dans la construction d'un réseau local en autoconsommation.

Un conseil aux communes souhaitant se lancer ?

L'étude de faisabilité conduite en amont a été déterminante, démontrant la pertinence d'optimiser l'existant. Cette phase de conception est primordiale pour aboutir à un projet cohérent sur tous les aspects : préservation du patrimoine, sobriété énergétique, respect du ZAN et adaptation aux enjeux climatiques. Le recours à un architecte des Bâtiments de France a aussi été essentiel, car l'école est située à côté de bâtiments classés monuments historiques.

La bonne idée

L'accompagnement financier de la Banque des Territoires via le dispositif Intracting a également été crucial.

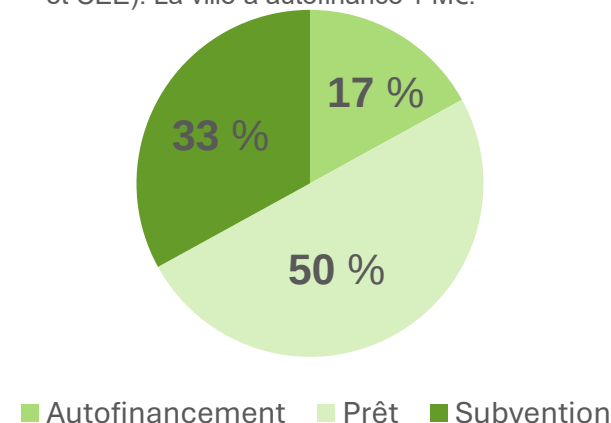


Et demain ?

Le résultat sera un établissement multifonctionnel situé au cœur de la commune, offrant aux enfants un environnement d'apprentissage confortable et adapté aux standards actuels.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 6 M€. Il est financé par un prêt de 2,5M€ et un Intracting de 550 000€, accordés par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'environ 2M€ (Fonds vert, DSIL, FEDER, Collectivité Européenne d'Alsace, Région, ADEME (Climaxion, Fonds chaleur), Agence de l'eau et CEE). La ville a autofinancé 1 M€.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

